

ACTUALITES/ RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration Séance n° 108 du 13 juillet 2023

Nota : Ce relevé de délibérations est diffusé sous la responsabilité de la directrice pour informer rapidement l'établissement des votes du Conseil d'administration. Ce relevé n'a pas vocation à remplacer le compte rendu du conseil d'administration qui sera diffusé après validation par les membres lors de la prochaine séance. Les comptes rendus du CA sont disponibles sur l'intranet de l'établissement.

Etaient présents ou représentés	Collège des Enseignants chercheurs : Mme GINESTET ; MM. ALIOUANE-SHAW, BERCOVITZ, BRANDELA, HIRSCHBERGER (procuration à M. ALIOUANE), QUINTANILLA (procuration à M. ALIOUANE), SOULAS Collège des Administratifs : Mmes NAUD; MM. MONTEIL, POIRIER, SOW Collège des Etudiants : Mme PORQUET, MM. MAUPAS, RANCIEN (procuration à M. MAUPAS) Membres de droit: Mme GAUDIN représentant le CROA Mme HERNANDEZ représentant le président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine (procuration à M. FELTESSE) M. PUJOLAR représentant de la coordination territoriale dont relève l'école Mme PAPIN représentant le président de Bordeaux Métropole (procuration à Mme VENDE)
Absents Excusés	Collège des Personnalités extérieures : Mme VENDE ; MM. FELTESSE, WATTE Collège des Personnalités extérieures : Mme REVEDIN, MM. GALLANTI, PHILIPPONNEAU Collège des Etudiants : Mme PRIN Le président de la commission de recherche : M TAPIE
Assistaient à la séance avec voix consultative	La directrice : Mme ZVENIGORODSKY La secrétaire générale : Mme GASSIOT CASALAS Le représentant du Rectorat Nouvelle-Aquitaine : Mme DA SILVA Le représentant de la DRAC Nouvelle Aquitaine : Mme ROUILLON-DURUP La présidente du CPS, présidente de la CFVE : Mme FILOTICO Le représentant de la DRFIP Nouvelle-Aquitaine : Mme DUPAU L'agent comptable : M. DAVID
Invités	Le directeur adjoint Direction enseignement supérieur recherche et transfert de technologies Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. BAZERQUE Le chef de projet coordination campus et partenariats BORDEAUX METROPOLE : Mme LAFON L'inspectrice de la DRFIP Nouvelle-Aquitaine : Mme LECLERCQ Le responsable des affaires financières : M. COUDRAY

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Vincent FELTESSE.

Avec 21 membres présents ou représentés, le quorum (13) est atteint.

Actualités

Mme Zvenigorodsky, directrice de l'ENSAP Bordeaux, annonce son départ à compter du 1^{er} septembre 2023 pour rejoindre de nouvelles fonctions au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Elle convie tous les membres présents à un pot de départ organisé à l'école le 30 août prochain, à 18h.

Elle signale également le départ de Mme Gassiot Casalas, secrétaire générale de l'ENSAP Bordeaux, au 1^{er} septembre 2023 pour rejoindre l'agence ERASMUS+.

Une direction par intérim sera mise en place par le ministère de la culture au 1^{er} septembre 2023, en attente de la nomination d'une directrice/d'un directeur à l'ENSAP Bordeaux (recrutement en cours).

Suite à l'annonce du départ de Mme Zvenigorodsky, M. Feltesse a rencontré le ministère de la culture en présence de Kristell Filotico pour connaître les étapes prévues en vue du recrutement et de la restitution du rapport de l'inspection générale des affaires culturelles, ce dernier permettant d'éclairer le CA concernant le choix de la directrice/du directeur à l'ENSAP Bordeaux. Les échanges avec la direction de l'architecture permettent de préciser les points suivants :

- Le rapport de l'Inspection Générale des Affaires culturelles a été remis et en attente d'une réunion entre l'inspection, la direction de l'architecture et le cabinet. Les conclusions et les modalités de communication de cette inspection seront tranchées lors de cette réunion.
- Une lettre de mission de la direction par intérim est en cours de rédaction.
M. Feltesse explique qu'il existe trois choix de personnes pouvant assurer cette fonction d'intérim :
 - Une personne de l'ENSAP (en interne) non retenue en l'absence de personne nommé à la direction.
 - Par un autre directeur d'ENSA en fonction (double direction) non retenue en l'absence d'établissement à proximité géographique.
 - Un fonctionnaire en activité ou récemment à la retraite du ministère de la culture, ce qui sera donc le choix du ministère de la culture.
- La date limite d'envoi des candidatures pour le poste de directrice/directeur au ministère de la culture est le 14 juillet.
Les documents seront ensuite transmis aux membres dans le courant de la semaine suivante pour une audition des candidats au CA exceptionnel du 7 septembre toute la journée.

Mme Zvenigorodsky retrace l'actualité de l'ENSAP Bordeaux :

- Signature du CPER le lundi 10 juillet consacrant le lancement du projet immobilier global de l'École
- Les travaux de la pyramide ont débuté et se termineront en mai 2024.
- Le séminaire de sortie des enseignants s'est déroulé le mardi 11 juillet permettant notamment de finaliser les emplois du temps de la rentrée, versus nouveaux programmes.
Les heures enseignantes et les affectations ont été finalisées en respectant le budget de la masse salariale voté.
- Le congrès international WOODRISE - du bâtiment bois moyenne et grande hauteur – est organisé fin août, début septembre à Bordeaux.
Un workshop dont le thème portera sur les habitats d'urgence se tiendra la première semaine dans les locaux de la Philomathique à Bordeaux. La deuxième semaine se déroulera à l'ENSAP Bordeaux et portera sur la construction d'un prototype par équipe, projet coordonné par Jean-Jacques Soulas et Régis Le Normand, enseignants à l'école.
- CulturePro 2023 : l'ENSAP Bordeaux a été lauréat de l'appel à projet « Mises en relations professionnelles –ENSAPRO » avec une subvention de 35 000€.

Relevé des délibérations

Points soumis au vote du CA

- Approbation du procès-verbal du CA du 1^{er} juin 2023 : adopté à l'unanimité sous réserve de modifications.
- Budget rectificatif 1 : adopté à l'unanimité.
- Guide des déplacements et modalités de prise en charge des frais des personnels : adopté à l'unanimité.
- Tarifications pratiquées par l'ENSAP Bordeaux : adoptées à l'unanimité.

Des précisions sont apportées dans la délibération :

La redevance peut être versée en numéraire ou en nature. Elle s'élève à 1.200 € HT/m²/an.

- Modalités de recrutement des candidat(e)s pour le poste directrice/directeur de l'ENSAP par le CA de l'ENSAP de Bordeaux : adoptée à l'unanimité

Les auditions se dérouleront en présentiel (candidats et membres du CA composant le jury).

- Modification du règlement intérieur institutionnel : adoptée à l'unanimité
- Tarification AOT O3BET : adoptée à l'unanimité
- Demande de renouvellement du titre de professeure émérite de Mme Claire Parin : adoptée à l'unanimité

Projet immobilier

Suite à de nombreux questionnements qui lui sont parvenus personnellement, M. Feltesse a souhaité que le CA partage l'information relative au projet immobilier et puisse ainsi avoir des échanges directs et ouverts sur la question.

Mme Zvenigorodsky présente le projet de schéma directeur immobilier, validé lors du CA du 6 octobre 2022, complété par une évolution à prendre en compte au programme technique détaillé. (Ci-joints la présentation projetée en séance et le descriptif du projet ENSAP NOBATEK)

M. Lopez présente le programme immobilier de Nobatek-Inef4.

Plusieurs remarques sont formulées sur l'accueil de Nobatek-Inef 4 permettant que des réponses soient apportées concernant :

- La possible mutualisation, le fonctionnement et l'accessibilité des locaux et infrastructures (une halle technologique, une halle d'expérimentation, une zone de stockage);
- Les engagements possibles par Nobatek-Inef 4 en matière d'enseignement, de recherche et de contrat CIFRE ; comprenant un détail de faisabilité sur les engagements pédagogiques, la fonction support sur les appels à projets ;
- L'intérêt financier pour l'école de l'accueil de Nobatek-Inef 4.

A la suite de cet échange, M. Lopez propose une visite des laboratoires actuels de Nobatek sur le site de Bordeaux.

La directrice de l'ENSAP Bordeaux,

Camille Zvenigorodsky